



Termes de Référence pour le recrutement d'un Consultant international chargé d'élaborer un Guide régional sur la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs des Adolescents dans l'espace CEDEAO

1. Contexte

1.1 Introduction

L'OOAS est l'institution spécialisée en charge des questions de santé de la CEDEAO, créée en vue de mettre en place une institution régionale de santé véritablement intégrée à travers la fusion de la *West African Health Community* (WAHC), et l'Organisation de coopération et de coordination pour la lutte contre les grandes endémies (OCCGE).

L'OOAS a pour mission d'offrir le niveau le plus élevé en matière de prestation de soins de santé aux populations de la sous-région ouest-africaine, sur la base de l'harmonisation des politiques des États Membres, la mise en commun des ressources et la coopération entre les États Membres et les pays tiers, en vue de trouver collectivement et stratégiquement des solutions aux problèmes de santé de la sous-région.

Dans le souci d'accomplir sa mission, l'OOAS s'est alignée sur la vision globale de la CEDEAO et s'est fixée comme objectif "d'être reconnue par les Etats membres et la communauté internationale comme un instrument proactif d'intégration régionale en matière de santé qui promeut des interventions et programmes rentables et à grand impact. L'OOAS a effectué une analyse de la situation de la santé de l'adolescent et du jeune en 2015 qui a révélé des problèmes spécifiques de santé chez les adolescents et les jeunes dans la région ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs . Les principaux problèmes de santé sexuelle et reproductive identifiés sont entre autres, les rapports sexuels précoces, les mariages et grossesses précoces, les avortements à risque, les taux élevés de fécondité et de mortalité maternelle chez les adolescentes et les jeunes filles, le faible niveau d'utilisation des contraceptifs, la faible prévalence contraceptive, la forte prévalence des infections sexuellement transmissibles (IST), les relations sexuelles avec plusieurs partenaires, la prostitution, et l'excision ou la mutilation génitale féminine (E/MGF).

1.2 Le Projet SSRAJ

Pour faire face aux problèmes de santé sexuelle et reproductive et aux besoins des adolescents et des jeunes dans l'espace CEDEAO, l'OOAS assure depuis janvier 2018 et avec l'assistance technique et financière des Pays-Bas, la mise en œuvre du Projet dénommé : " Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (SSRAJ) dans l'espace CEDEAO".

L'objectif principal du projet est de contribuer à améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes dans les Etats membres de la CEDEAO par l'amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'utilisation des produits contraceptifs et des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris l'adoption de changements de comportement positifs.

1.3. L'état des lieux

Selon le Plan d'action de Maputo 2016-2030 révisé, la santé, en particulier la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) constituent une condition préalable, un résultat et un indicateur de tous les aspects du développement durable. Ce plan indique par ailleurs que les objectifs du développement durable ne peuvent être atteints qu'en l'absence de morbidité et de mortalité maternelles, néonatales et infantiles. L'Afrique a réalisé des avancées significatives au fil des ans, en matière d'accès universel à la SSRH. Cependant le rythme d'avancement demeure lent et diffère d'un pays à l'autre.

L'analyse situationnelle réalisée par l'OOAS a révélé que tous les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ont mis en place des stratégies spécifiques pour la résolution des problèmes liés à la santé des adolescents et des jeunes. En effet, la santé des adolescents et des jeunes est un sujet de préoccupation pour les plus hautes instances des pays. Toutefois, étant donné la persistance des problèmes de santé sexuelle et reproductive chez les adolescents, leurs conséquences néfastes et le rôle stratégique ainsi que l'environnement politique et juridique dans lequel ils vivent, les politiques et les lois peuvent constituer soit un facteur de protection, soit un obstacle majeur à la protection de la santé et aux droits sexuels et reproductifs des adolescents dans la région. D'où la nécessité de faire davantage, en particulier pour s'assurer que les adolescents et les jeunes jouissent pleinement de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs

2. Objectifs

Le but de la mission est d'élaborer un Guide régional sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, en mettant l'accent sur les adolescents dans l'espace CEDEAO. Il s'agira notamment de superviser les consultants locaux qui seront chargés de faire l'inventaire des documents nationaux pour 5 pays anglophones et 2 pays lusophones ainsi que de faire la synthèse de cet inventaire qui a déjà été réalisé en ce qui concerne les 8 pays francophones.

3. Tâches à accomplir

- i. Effectuer une analyse de base au moyen d'une revue de littérature internationale préliminaire et proposer des outils et une méthodologie pour la collecte de données dans le cadre de la présente mission ;
- ii. Finaliser les outils validés ;
- iii. Appuyer les consultants nationaux dans l'analyse de la situation et valider leurs rapports ;
- iv. Rédiger un rapport final à envoyer à l'OOAS ; lequel rapport devra comprendre les résultats obtenus dans les 7 pays concernés.

- v. Rédiger le guide qui sera partagé avec l'OOAS pour observations et commentaires à prendre en compte dans la phase de finalisation du document;
- vi. Préparer et organiser un atelier régional pour la validation des directives avec les pays concernés et tous les acteurs clés régionaux ;
- vii. Finaliser et soumettre une version finale des directives à l'OOAS après prise en compte des différentes recommandations.

4. Méthodologie

Une méthodologie qualitative sera adoptée. Elle consistera en une revue de la littérature internationale préliminaire sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDRD) chez les adolescents, ainsi qu'en un appui aux consultants nationaux des sept pays impliqués dans le processus de réalisation d'une revue de littérature et de l'inventaire de tous les documents nationaux pertinents relatifs à leurs pays respectifs.

Lors de la réalisation de l'inventaire pour les pays francophones, un outil a été développé. Une version traduite de cet outil sera utilisée par les 7 consultants nationaux ; cependant le consultant devra développer pour validation, les outils appropriés pour la synthèse des outils existants.

5. Produits

Les résultats spécifiques attendus sont entre autres :

- Un rapport général sur l'analyse de la situation en ce qui concerne la législation, les politiques et les stratégies en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) dans les pays anglophones et lusophones de l'espace CEDEAO ;
- Un document de directives régionales fournissant des orientations pour une meilleure intégration des droits et de la santé sexuels et reproductifs dans la législation, la réglementation et les documents politiques et stratégiques avec un accent particulier sur les adolescents dans l'espace CEDEAO.

6. Profil du Consultant

Le Consultant doit être un Expert de haut rang.

Qualifications, expérience professionnelle et compétences requises

- Avoir au moins d'un Master ou d'une qualification équivalente en études du développement, en développement social, en santé publique ou son équivalent ;
- Un diplôme supérieur dans les domaines juridique / des droits de l'homme et de la santé constituera un avantage;
- Solides compétences en écriture et en communication; connaissances en informatique;
- Excellente maîtrise de l'anglais ou du portugais,

Expérience professionnelle

- Au moins 8 années d'expérience dans le développement social ou la santé en matière de reproduction sexuelle;
- Au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration de lignes directrices;
- Au moins 3 ans d'expérience liée à l'évaluation de projets d'adolescents et de jeunes
- Connaissance démontrée des problèmes concernant les adolescents et les jeunes, en particulier dans le domaine de la santé dans la région de la CEDEAO;
- Démontrer une expérience professionnelle dans le domaine des droits de l'homme et de la santé.

7. Lieu et durée de la mission

La mission de consultation débutera début mai 2019 au plus tard et aura une durée de 30 jours ouvrables. Le Consultant sera basé au siège de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé à Bobo Dioulasso, Burkina Faso.

8. Contrat, budget, dépenses et paiement

La signature de contrat se fera conformément aux dispositions et règlements en vigueur à la CEDEAO. Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière y compris un CV actualisé faisant référence à au moins 3 expériences professionnelles similaires. L'offre technique doit contenir une proposition de plan de travail suivi d'un calendrier clairement défini. Le financement de cette mission de consultation sera assuré par le projet SSRAJ.